



Rampe Simple TRAIT D'UNION®

La solution d'accessibilité des commerces et des ERP

Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite :

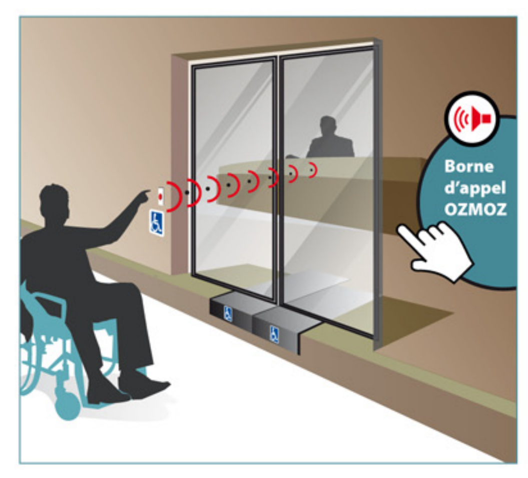
- *Sans emprise permanente sur le domaine public*
- *Sans modification de façade*
- *Sans perte de surface commerciale*

mydl.fr

Franchir une marche

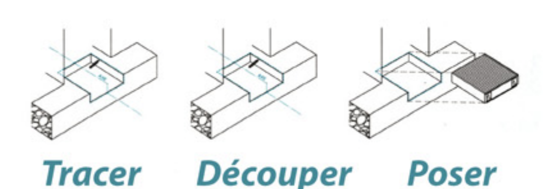
Rampe Simple TRAIT D'UNION®

La solution d'accessibilité des commerces et des ERP









Tracer *Découper* *Poser*

La loi du 11 février 2005 sur légalité des droits et des chances des personnes handicapées oblige les établissements recevant du public à être accessibles.

La Rampe Simple TRAIT D'UNION® est un dispositif dérogatoire innovant d'aide au franchissement d'une marche pour les personnes à mobilité réduite.

Caractéristiques

• La rampe Simple TRAIT D'UNION® est encastrée dans le seuil d'entrée. Seules les deux rampes se déploient sur le trottoir, ce qui réduit l'occupation du domaine public.

• **Elle s'adapte à toutes les hauteurs de marches jusqu'à 22 cm.**

• Les deux rampes indépendantes s'adaptent à la pente et aux dévers des trottoirs.

• Le maniement des rampes s'opère par des poignées de manoeuvre ergonomiques intégrées.

• Charges admissibles :
Modèle standard : 300 Kg
Modèle renforcé pour les livraisons : jusqu'à 1 tonne.

• Dimensions : **largeur de 80 à 140 cm.** Utilisation en **intérieur** comme en **exterieur.**

• **Fabrication sur mesure** en fonction de la hauteur des marches et de la largeur du passage.

• Revue annuelle de conformité préconisée par le fabricant.

Sécurité

• Une signalétique contrastée est apposée sur chaque rampe à destination **des personnes mal voyantes.**

• Revêtement supérieur en aluminium antidérapant.

• **Serrure en option.**

Mode d'Emploi

• La personne à mobilité réduite signale sa présence à l'accueil au moyen de **la borne d'appel OSMOZ.**

• La personne de l'accueil se déplace et déploie les deux rampes au moyen des poignées de manoeuvre.

• Une aide au franchissement peut être proposée.

• Les rampes sont repliées après utilistion pour libérer l'espace public.

• **Mode d'emploi complet sur www.mydl.fr**

Une signalitique forte et efficace

• La contre-marche est sérigraphiée. Un pictogramme et une vitrophanie indiquent que l'établissement est accessible à toute personne à mobilité réduite.

Pose

• La Rampe Simple TRAIT D'UNION® est scellée dans la marche.



Membre fondateur de l'association AFPAPH
Association de Fabricants pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

www.mydl.fr - contact@mydl.fr - +33 (0)1 80 96 36 80





S2M
113 Bd du Sablier
13008 - Marseille
Tél/fax 04 91 73 02 94
www.s2mpaca.com
contact@s2mpaca.com
Distributeur PACA